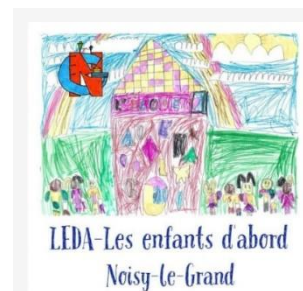


# Compte-rendu du 1er conseil d'école élémentaire Samuel Wallis du 18 novembre 2025



Participants :

M CODRON, élu adjoint à la mairie

Mme MOULY directrice élémentaire Samuel Wallis

Mme PELISSIER, psychologue scolaire du RASED

Mesdames PHILIPONNEAU, ANISTEN, BOUHDJAR, OULMA, DA MOTA, GODIGNON, GALTIER D'AURIAC, SEBIRE, DIVANACH, BEAUDOIN, LAURENCHET, DEBLADIS, MITCHELL, RACHEZ, PERRET et Messieurs TRUITARD, RIANCHO, enseignants

Mesdames JEMILI, REGHDAL, TONNETOT, DEFRANCE, et Monsieur HERBER, parents d'élèves LEDA

## 1. Rentrée scolaire 2025/2026

315 élèves

CP : 2 CP dédoublés et 2 CP regroupés= 76 élèves

CE1 : 2 CE1 dédoublés et 1 CE1 regroupés= 51 élèves

CE2 : 3 classes= 73 élèves

CM1 2 classes= 52 élèves

CM1/CM2 : 1 classe avec 6 CM1 et 14 CM2

CM2 : 2 classes= 63 élèves

## 2. Présentation du RASED par Mme Pélissier psychologue scolaire

*Mme Pélissier, psychologue scolaire de l'éducation nationale, intervient sur trois groupes scolaires mais elle est très présente sur l'école Samuel Wallis du fait de besoins importants.*

*En tant que psychologue scolaire elle reçoit les enfants seule après les avoir observés en classe et avoir rencontré les parents.*

*L'équipe du RASED se compose également*

*-de la psychologue, Mme Pélissier*

*-d'une enseignante pédagogique, Stéphanie triller*

-d'une enseignante maître jugée à visée plus relationnelle (gestion de l'erreur et du manque de confiance...) : Guylaine Boutigny

Le RASED organise les réunions de scolarisation RESS, qui sont réalisées pour chaque élève ayant un dossier MDPH, il y a également un travail d'orientation sur les établissements spécifiques, les SEGPA ou ULIS.

Le RASED intervient sur quatre séances avant le passage au collège et travaille sur la représentation des SEGPA afin de faire connaître ces sections qui sont très bien sur Noisy le Grand et adaptées à l'accompagnement des élèves en difficulté scolaire.

Le RASED travaille également sur la prévention de la maltraitance et des agressions sexuelles en CP pour libérer la parole, les notions de parties intimes y sont abordées.

Le RASED a une obligation de protection de l'enfance et lorsqu'un enfant parle de maltraitance, l'ouverture d'une procédure est obligatoire, ce n'est pas un choix, celle-ci se déroule de cette manière:

- Accueil de la parole de l'enfant sans jugement
- Obligation de faire remonter les paroles : procédure d'envoi écrit à la CRIP (cellule de recueil des informations préoccupantes)
- Obligation de recevoir la famille pour expliquer les démarches engagées
- En cas de danger pour l'enfant : c'est le procureur qui gère

Le RASED travaille difficilement depuis 8 ans sur l'école Wallis, sans bureau attribué. Les entretiens se déroulent fréquemment dans le bureau médical mais il n'est pas toujours disponible, car il est partagé avec la PMI présente les lundis et mardis (donc pas de bureau pour la psychologue ces jour-là) et l'infirmière scolaire dont la présence est aléatoire non programmée et qui lorsqu'elle est présente utilise également ce seul bureau. Il n'y a pas non plus d'infirmier et les soins sont faits dans le bureau médical.

**Les entretiens psychologiques nécessitent un lieu adapté disponible pour les nombreux besoins de cette école spécifique et où les dossiers des enfants peuvent être gardés sous-clés (confidentialité) et disponibles lors des entretiens.**

L'équipe du RASED, l'équipe enseignante, les parents d'élèves et le représentant de la mairie M. Codron comprennent l'importance et la nécessité de ce bureau pour la psychologue scolaire dont la présence sur l'école Samuel Willis est bien plus importante que sur les deux autres groupes scolaires compte tenu des besoins avérés.

**Demande à la mairie :**

**La psychologue redemande à la mairie de trouver une solution pérenne pour qu'un bureau lui soit attribué pour son temps de travail.**

☒ Numéro psychologue du RASED : 0145924470 (les parents peuvent la contacter si besoin urgent comme une inquiétude autour de l'enfant. Elle peut orienter mais ne fait pas les suivis)

### 3. prévention du harcèlement

PREVENTION HARCELEMENT sur l'ECOLE :

-Mme DUPUCHE, personne référente à l'inspection sur le protocole contre le harcèlement « PHARE » qui évalue si la situation relève du harcèlement.

-Dès le début de la situation de harcèlement, il y a une intervention auprès des enfants de façon courte. L'idée étant de déclencher de l'empathie chez l'enfant à l'initiative de la situation. Trois maîtresses référentes à Wallis (Mme Galtier, Mme Divanach et Mme Perret).

Point de vigilance chez l'adulte référent.

-Séance jeux de rôles sur le harcèlement prévu par la maitre G dans quelques classes tous les ans.

*-Les enfants de l'école vont voir une Pièce de théâtre « Situation particulière » qui permettra aux enfants de se mettre en situation de la victime et du « harceleur ». Prise en charge par la coopérative.*

*-Si les cas de harcèlement se déroulent sur le temps du midi,*

**Demande à la mairie :**

**Les parents d'élèves demandent à la mairie quels animateurs de l'école Samuel Wallis ont été formés à la gestion du harcèlement pour les situations qui se produiraient sur le temps périscolaire ? et à la gestion des violences simples ?**

*-L'association de parents d'élève a récolté les fonds nécessaires (subvention de la mairie, adhésion et dons des parents de l'association LEDA, bourse de vêtements et livres d'octobre 2025) pour financer cette année encore auprès des CM1 CM2 et une partie des CE2 de l'école, un **spectacle de théâtre-forum participatif incluant un jeu de piste** nommé « **Il était une fois Sarah Jane** » par la compagnie Rendez-moi mes sentiments, traitant du **harcèlement et cyber harcèlement**. La date sera définie par l'équipe enseignante avec la troupe de théâtre.*

#### 4. **problématiques de violences sur le temps de cantine**

*Il est à noter qu'il existe également de nombreux événements de violences qui ne sont pas des situations de harcèlements.*

*Pour les faits de violences sur le temps scolaire, les enfants sont reçus et la situation est prise en charge par les enseignants et ou la directrice. Certaines violences survenues en dehors du temps scolaires sont fréquemment prise en charge pendant le temps scolaire parfois au détriment des apprentissages, d'où l'importance que la gestion des conflits puisse être faite par les animateurs formés à cet effet , ou qu'un animateur référent et expérimenté soit ajouté sur l'école Wallis.*

**Demande à la mairie :**

**Une solution efficace pour un accueil agréable pour tous (enfants comme animateurs) avec un cadre sécuritaire et pédagogique clair sur le temps de cantine et réévalué régulièrement est demandée à la mairie ainsi qu'une réunion avec l'équipe pour connaître son projet pédagogique.**

*- plusieurs problèmes ont été soulevés notamment la musique trop forte et avec des paroles régulièrement inadaptées, des animateurs sur leur téléphone pendant le temps périscolaire, qui proposent aux enfants des activités avec les écrans (film, jeux vidéo...), du vocabulaire inadapté voire grossier utilisé par des animateurs, des conflits entre enfants non gérés par les adultes (des enfants qui ne vont même plus parler des violences subies faute de ne pas se sentir écouté), des punitions collectives mal vécues, des mises en danger des enfants qui escaladent le mur de la cour ou des enfants qui en séquestrent d'autres dans le gymnase sans que les adultes ne le remarque... Aussi le style de musique qui est fait écouter aux enfants sans attention particulière à éviter la grossièreté, au sexisme éventuel des chansons. Des parents récupèrent leurs enfants au centre sans voir d'animateurs. Des parents décrivent des animateurs très occupés par leur téléphone sur leur temps de travail au détriment des activités et des interactions sociales avec les enfants, et nous avons également eu des remontées sur une dispute entre animateurs qui se seraient insultés de manière inadaptée devant les enfants.*

*De nombreuses situations préoccupantes ont été remontées à l'association de parents d'élèves par les parents de l'école qui sont nombreux à être inquiets de l'accueil sur le temps de cantine et sur l'accueil de loisir. Nombre de parents d'élèves connaissent les bonnes intentions des animateurs, il est nécessaire qu'ils soient en nombre adapté et qu'ils endossent leur rôle d'éducateur en étant formés et accompagnés en ce sens pour un meilleur cadrage de nos enfants et afin d'éviter un bon nombre de ces violences entre enfants qui pourraient être contenues par l'exemplarité et des règles claires, ainsi que par des animations ludiques +/- pédagogiques ou au moins adaptées à l'éducation des enfants à la vie en collectivité et au respect de chacun.*

Suite à ces nombreux retours, les parents d'élèves font connaître leurs attentes sur le nombre adapté et le rôle des animateurs présents sur l'école pour valoriser la communication, l'emploi d'un vocabulaire adapté, d'une musique appropriée le cas échéant et favoriser la mise en place d'activités et de jeux SANS écrans lors des temps de pauses méridiennes comme au centre de loisir.

Demande à la mairie :

Les parents d'élèves demandent à la mairie de pouvoir organiser des rencontres régulières avec la directrice et l'équipe du centre afin de travailler ensemble dans un but commun, le bien-être des enfants et des animateurs sur les temps périscolaires. Il est également demandé que la formation sur les besoins et rythmes de l'enfant, actuellement proposée aux nouveaux animateurs, soit obligatoire et étendue à l'ensemble des animateurs.

## 5. PROJETS pédagogiques de l'ECOLE :

*Spectacle Michel Simon, le petit chaperon rouge pour les CP*

*Intervention apiculteur au CP1-2-4*

*Classe de découverte (3 classes en tout) 2 CP et 1 CM1 en avril*

*Intervention sur « Le sens de l'école » pour les CE2/CM1 et CM2*

*Ateliers jeux de sociétés avec les parents volontaires en CP*

*Sortie parc de la Haute Ile, archéologique à Neuilly sur marne*

*Classe archéologie avec le club noiséen de Randonnée à la forêt de fontainebleau avec une intervenante pour les CE1 et CE2 (7km /3h de marche)*

*Cycle Basket pour les CE2A et C*

*Cycle ROLLER (club des yvris) pour les CP et CE2*

*Cinéma pour les CE1A et CE1B*

*Museum d'histoire naturel et ménagerie , CM1A et CE1B*

*Passeport civisme : caserne des pompiers CM1A*

*Pass culturel, archéosite CM1A*

*CM2A : jardin d'acclimatation, musée d'Orsay, musée des arts et métiers, philharmonie de Paris et exposition Kandinsky, passeport civisme : caserne des pompiers, visite de l'Assemblée nationale*

*CM1/CM2 : jardin d'acclimatation, musée d'Orsay, petit déjeuner d'automne avec les parents, philharmonie de Paris et exposition Kandinsky, passeport civisme, Grand Palais, Cinéma : film sur la guerre mondiale*

*Ecole et cinéma CM1A-B et CE1A-B*

*Travail sur les droits de l'enfant*

*Cycle Unihoc CE1*

*Projet théâtre pour toutes les classes (Pris en charge par la coopérative générale)*

*1 abonnement par classe/ enseignant prise en charge par la coopérative*

*Les enseignants relatent des difficultés d'organiser les activités proposées par la mairie et souhaiterait que le processus soit simplifié.*

Question à la mairie : Est-il possible de simplifier la procédure ?

## 6. COOPERATIVE :

3093€ 1<sup>er</sup> appel :

3150€ soit environ 10 € par enfant reversé à chaque classe pour financer des sorties ou du matériel

La coopérative se charge également du financement du projet théâtre à hauteur 2260 €

La coopérative paye également son adhésion annuelle à l'OCCE

La coopérative offre une adhésion à magasin ou un jeu à chaque classe

## 7. Vol d'objets dans l'école

(Cafetière, café, souris, rallonges, ...et autres objets personnels) : une plainte a été déposée le 05-09-2025. Ce qui remet en question la sécurité.

Il semble que la mairie ne souhaite pas fermer les classes avec la raison invoquée du ménage mais le ménage a lieu le mardi soir et le vendredi soir, **les enseignants demandent que les portes des classes soient fermées à minima le mercredi et les week-ends et idéalement le soir**

Les enseignants demandent que les portes des classes soient fermées.

Ils demandent également que l'assurance de l'école puisse être saisie pour être remboursés.

Demande à la mairie :

1-L'assurance de l'école a-t-elle été saisie pour ces vols concernant les professeurs ?

2-La mairie a également subi des vols (les fournitures scolaires des enfants qui étaient dans les placards des classes ont été volés pour certains). L'assurance de l'école a-t-elle été saisie pour ces vols également ?

## 8. Ecologie et économies : lumières de l'école toujours allumées.

Demande à la mairie :

Quelle solution peut-on envisager pour que les lumières des couloirs soient éteintes la nuit et le week end ?

## 9. chauffage

L'école a demandé trois radiateurs électriques pour avoir plus de 15°C dans certaines classes. L'école avait rendu ceux prêtés l'an dernier et la mairie leur a répondu qu'elle ne pourrait pas prêter de chauffage cette année car certaines autres écoles n'auraient pas rendu les chauffages prêtés l'an dernier.

Cette raison n'est pas audible d'autant que l'école a rendu les radiateurs prêtés et que le besoin est réel car il fait moins de 15° dans certaines classes en élémentaire.

**L'équipe enseignante (à laquelle se joignent les parents) demande à la mairie de demander le prêt de 3 radiateurs pour cet hiver.**

À l'inverse une autre classe est bien trop chaude avec des problèmes de régulation du chauffage décrit depuis l'ouverture de l'école, certaines classes sont trop chaudes avec des enfants en débardeurs pendant que d'autres sont en manteaux dans des classes de la même école au même moment.

**L'équipe enseignante (à laquelle se joignent les parents) demande à la mairie de se saisir de la décennale de l'assurance décennale du bâtiment avant l'échéance des 10 ans qui devrait arriver à son terme dans deux ans afin de réparer le problème de chauffage grâce à l'assurance.**

## 10. Election de parent d'élèves

nombre d'inscrits 620

nombres de votants 285

nombre de suffrage exprimés 274

nombre de votes nuls ou blancs 11

Taux de participation : 45, 97 %

## 11. Horaires des repas et goûter

*Il existe un roulement pour que les enfants mangent plus ou moins tôt selon les jours*

*Goûter non adapté en quantité*

**Demande à la mairie : Les parents d'élèves demandent que des fruits comme des pommes ou des clémentines puissent être disponibles pour les enfants ayant encore faim à la fin du goûter** d'autant que certains enfants sont en pleine croissance

## 12. Sortie des élèves

*La sortie des élèves est compliquée entre l'élémentaire et la maternelle, les parents d'élèves souhaiteraient qu'il puisse être effectué à deux endroits différents ou à deux moments différents. La question est posée à la mairie car il faudrait créer une autre sortie ce qui avait déjà été évoqué dans des conseils précédents mais jamais réalisés à ce jour ou changer les horaires d'une des Écoles*

**Demande à la mairie : Demande de Création d'une 2<sup>e</sup> entrée sur le côté du parvis pour séparer les flux élémentaire et maternelle**

## 13. Etude surveillée

*Il a été noté par certains parents d'élèves que la correction des devoirs lors des études surveillées est parfois fautive lorsque ce ne soit pas les enseignants qui gèrent.*

*L'étude est surveillée et non dirigée, quand les enfants sont nombreux, il est impossible de tout relire, les non enseignants responsables de l'étude pourraient être invités à demander aux enseignants si besoin*

## 14. Retour du temps de cantine

*Pour favoriser le retour au calme après un temps de pose méridienne souvent difficile, l'équipe enseignante a décidé que les élèves rentreraient en classe à 13h35 et qu'un temps calme aurait lieu jusqu'à 13h45 avant la reprise des cours.*

Les parents approuvent ce choix qui permet un retour au calme des enfants, favorise la lecture, et permet de débiter les apprentissages à l'heure.

## 15. protection des poteaux

*Refus de la mairie de protéger les poteaux pour éviter les accidents graves pour un problème d'architecture, la question a semble-t-il été mal comprise car l'architecture n'est pas en jeu, **une personne de la mairie en charge des***

travaux pourrait-elle venir voir les besoins en termes de sécurité pour réévaluer cela et éviter d'autres accidents graves.

Demande à la mairie :

La demande de protection des poteaux n'a pas été comprise, car elle ne relève pas d'un problème architectural, il est demandé qu'une protection soit installée autour des poteaux pour éviter les chocs des enfants qui courent et se heurtent aux poteaux (un tour de poteau matelassé par exemple). Peut-on installer ceci sur les poteaux de la cour d'élémentaire pour éviter de nouveaux accidents ayant conduit des enfants à l'hôpital ?

## 16. Réponses de la mairie aux questions du conseil précédent

QUESTIONS	RÉPONSES
Quand est programmé l'installation du banc de l'amitié ?	Demande faite au dernier conseil d'école. Etant donné que le Compte rendu nous est parvenu au mois de septembre, il n'a pas été possible d'y répondre, néanmoins est-ce que cette demande répond à un projet de l'école ? A quel endroit ...? Merci de revenir vers le service Vie scolaire via <a href="mailto:noisy.ecoles@ville-noisylegrand.fr">noisy.ecoles@ville-noisylegrand.fr</a> en précisant la demande.
Demande de protection pour les poteaux de la cour (suite aux accidents). M.Codron s'étonne sur la précédente réponse négative à cette demande.	Il n'est pas possible de modifier la structure du bâtiment sans consulter l'architecte.
Demande de traçage de marelles depuis 8 ans sans réponse. Demande réitérée	En attente de la validation du BP 2026
Demande de parking ou d'une solution de stationnement pour les enseignants. Les difficultés de stationnement entraînent des problèmes de retard et donc de sécurité.	Ce sujet revient régulièrement en conseil d'école. Une réponse a déjà été apportée. Juste pour rappel, la Ville n'a pas d'obligation de mettre à disposition un stationnement pour le personnel de l'éducation nationale, n'étant pas l'employeur. A proximité de l'école le parking du centre commercial est accessible.

<p>Demande de locaux : Besoin d'un bureau pour la psychologue scolaire.</p>	<p>A ce jour, malgré la légitimité de la demande, il n'est pas possible, au regard des locaux disponibles, de répondre favorablement à cette demande.</p>
<p>Frigo en fin de vie : demande d'un nouveau frigo</p>	<p>Cette demande n'est pas à la charge de la Municipalité excepté pour les PAI.</p>
<p>Problématique sur la pause méridienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La musique serait toujours à fond</li> <li>• Les enfants n'ont pas de temps calme pour se reposer et lâcher prise</li> <li>• Les animateurs manquent de professionnalisme. Le langage de certains n'est pas approprié</li> <li>• Les animateurs ne prennent pas au sérieux les plaintes des enfants pour gérer les conflits. Problèmes qui affectent la classe à la reprise : enfants énervés, conflits non gérés qui doivent l'être en classe à défaut de l'avoir été pendant la pause méridienne.</li> <li>• Il a été signalé que plusieurs enfants n'ont pas mangé le midi (oubli, punition puis oubli...) : incident à plusieurs reprises.</li> <li>• Certains enfants passant en dernier, peuvent ne pas avoir de dessert ou d'entrée ou pas le temps de manger.</li> </ul> <p>Il est demandé un suivi des problématiques, un nombre suffisant d'animateurs avec des connaissances pédagogiques ou la mise en œuvre de formation, tutorat avec évaluation des résultats.</p>	<p><b><u>La musique serait toujours à fond :</u></b></p> <p>La musique est parfois utilisée pour créer une ambiance conviviale pendant la pause méridienne, notamment lors de certains moments collectifs.</p> <p>Néanmoins, nous veillons à ce que le volume reste adapté afin de ne pas gêner les échanges ou le confort des enfants. Nous veillerons à faire régulièrement un rappel aux équipes.</p> <p><b><u>Les enfants n'ont pas de temps calme pour se reposer et lâcher prise :</u></b></p> <p>Les temps calmes existent bien dans l'organisation de la pause méridienne, mais il est possible qu'ils soient perçus différemment selon les groupes ou les enfants.</p> <p>Les animateurs proposent régulièrement des activités calmes (lecture, dessin, jeux de société...), mais certains enfants préfèrent rester dans des activités plus dynamiques.</p> <p><b><u>Les animateurs manquent de professionnalisme. Le langage de certains n'est pas approprié :</u></b></p> <p>L'équipe d'animation est composée de profils variés, avec des niveaux d'expérience différents.</p>

La direction reste attentive à la posture professionnelle et à la qualité du langage utilisé auprès des enfants.

Des rappels ont été faits sur l'importance de la communication bienveillante et du respect du cadre éducatif.

Un accompagnement de terrain est assuré afin de soutenir les animateurs dans leurs pratiques

**Une formation « Développement, besoins et rythme de l'enfant »** est proposée en interne aux vacataires nouvellement recruté. 4 nouvelles sessions ont lieu entre septembre et décembre. Les nouveaux agents sont automatiquement positionnés dessus.

**Une formation « sensibilisation à l'accompagnement des enfants porteurs de handicap invisible »** a permis de former à ce jour 51 agents.

D'autres formations sont également proposées telles que « le gaspillage alimentaire » ou « la communication non violente ».

Des modules de formation spécifiques « débutants » vont également être déployés en interne.

**Les animateurs ne prennent pas au sérieux les plaintes des enfants pour gérer les conflits :**

Les animateurs sont attentifs aux situations de tension et interviennent dès qu'ils en ont connaissance.

Il est possible que certains différends échappent ponctuellement à leur vigilance, compte tenu du grand nombre d'enfants à encadrer, mais les équipes restent à l'écoute et interviennent dès qu'une situation leur est signalée.

Des rappels ont été faits afin de renforcer la médiation et la communication entre enfants et animateurs.

**Plusieurs enfants n'ont pas mangé le midi (oubli, punition, puis oubli) :**

Il est important de préciser qu'aucun enfant n'a été privé de repas.

Deux situations isolées ont été recensées depuis le début de l'année, liées à des oublis involontaires.

Dès que cela a été constaté, la directrice de la pause méridienne a immédiatement pris contact avec les familles concernées, et des ajustements ont été faits pour éviter toute répétition.

**Certains enfants passent en dernier et n'ont plus de dessert ou d'entrée, ou pas le temps de manger :**

À ce jour, aucune remontée concernant un manque d'entrée ou de dessert en fin de service ne nous a été signalée. Néanmoins, par mesure de prévention, nous allons alerter le service de restauration afin de veiller à ce que chaque enfant bénéficie du même choix et d'un repas complet, quel que soit son horaire de passage